



### 5 options à votre disposition

		FRONTA Tiers	FRONTA Tiers plus	FRONTA Tous risques
<b>Doublement garantie conducteur</b>	Toutes nos formules intègrent une garantie conducteur à concurrence de 300 000 €. Cette garantie permet d'indemniser le conducteur de votre véhicule, quel qu'il soit, en cas de sinistre responsable dans lequel il serait blessé. L'option doublement permet de passer le capital à 600 000 € afin de renforcer encore davantage cette protection	option	option	option
<b>Responsabilité civile remorque</b>	Cette option doit obligatoirement être souscrite dès lors que vous tractez une remorque / caravane d'un P.T.A.C. supérieur à 750 kg avec le véhicule assuré. Elle garantit les éventuels dommages que votre remorque / caravane pourrait occasionner à des tiers. Elle ne couvre pas les dommages causés à votre remorque / caravane	option	option	option
<b>Véhicule de remplacement</b>	Grâce à cette option, vous pourrez bénéficier d'un véhicule de remplacement en cas d'indisponibilité du véhicule assuré et ce pour une durée maximale de : - 5 jours suite à panne - 10 jours suite à accident - 30 jours suite à vol		option	option
<b>Pack conte- nu</b>	Elle étend les garanties vol, incendie et dommages accidentels au contenu du véhicule assuré (bagages et effets personnels, GPS portables, marchandises et matériels professionnels,...). Vous pouvez moduler le capital garanti en fonction de vos besoins (1 000, 2 000 ou 4 000 €)			option
<b>Pack indemnités plus</b>	En cas de destruction totale du véhicule assuré ou en cas de vol, nous vous le remboursons en valeur d'achat, s'il a été acheté auprès d'un professionnel de l'automobile, et s'il a moins de 36 mois. Au delà, nous majorons la valeur de remplacement à dire d'expert.			option